[Deletra]

CORPS LÉGISLATIF.

FRC 9942
Case FRC 17230

COMMISSION DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

ADRESSE

DU COMMISSAIRE CENTRAL de la Seine-Inférieure,

Aux Députés du même Département, membres des Commissions législatives.

Rouen, le 27 frimaire an 8 de la République.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

LA Constitution, la loi du 23 courant, la proclamation des Consuls et leur arrêté du 24 viennent

THE NEWBERRY LIBRARY

d'être proclamés avec toute la solemnité que méritoit un objet aussi important pour le bonheur de la Nation.

L'administration centrale, l'administration municipale de Rouen, le général de la division et son état-major, accompagnés de la garnison et des bataillons de la garde nationale sous les armes, précédés des deux musiques de la garde nationale et de la cinquante-neuvième demi-brigade, ont parcouru les principaux quartiers de cette grande commune, au milieu d'un grand concours de citoyens et aux acclamations de *vive la République*. Le peuple a manifesté sa joie, et paroît regarder l'établissement de la constitution comme le prélude de la paix, objet de tous ses vœux.

Le soir il y a eu illumination au département et à la maison commune. La confiance dans le héros d'Italie et d'Egypte et dans les hommes vertueux que la Constitution lui associe pour l'exercice du pouvoir constitutionnel qui lui est délégué, est entière et confirme l'espoir des bons citoyens dans la révolution des *dix-huit* et *dix-neuf* brumaire.

Veuillez, citoyens représentans, être près des Consuls de la République et des commissions législatives, les interprêtes de tous les bons citoyens de ce département, qui soupirent après un gouvernement et la paix, et dont les espérances n'ont plus de bornes depuis que la moitié de leurs vœux vient d'être réalisée. La paix cicatrisera toutes les blessures, et rattachera au gouvernement tous les cœurs que des

préjugés ou de longues douleurs en ont jusqu'ici écartés.

Salut et respect,

Signé, DELETRE.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Frimaire an 8.